



Rosny-sous-Bois, le 4 juin 2020

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 28 MAI 2020

SALLE DES FETES 19H

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC
RETRANSMISSION EN DIRECT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
(www.rosnysousbois.fr)

En application de l'ordonnance n°2020-525 du 13 mai 2020 et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, le Conseil municipal s'est tenu, sans la présence du public et a été retransmis en direct sur le site internet de la Ville (www.rosnysousbois.fr)

L'an deux mille vingt, le jeudi 28 mai, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 22 mai 2020 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude CAPILLON, le Maire

MM DENNEULIN, MMES BOYER E, DESHOGUES, MM CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, MM ITZKOVITCH, BOYER JP, MMES DARGERE, RIZZO HENRIQUES Adjointes – M GHEDIRI, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA, MME JACAMENT, M OUCHENIR, MMES MENARD, PINCHON, KASRAOUI, MM THOMMAS, MME THIBAUT, M BEAL, MME TURLURE, MM MICHEL, BASSE, FAUCONNET, MMES VAVASSORI, SMADJA (jusqu'à 20h45), AWAD-SHEHATA, MM MESA, MANGON CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M BENAMAR à M FAUCONNET - M AMOR à MME VAVASSORI - MME FAGARD à MME THIBAUT – MME SMADJA (à partir de 20h45) à MME AWAD SHEHATA

ABSENTS EXCUSES : MME COTTIN

ABSENTS : MME ADJAM - MME HAIDAMOUS – M CATANT - M PAILHOUX

SECRETAIRE DE SEANCE : J.P. BOYER

✚ **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 19 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **Point retiré de l'ordre du jour.**

2. **APPROUVE** un certain nombre de mesures prises par la Ville face à la crise sanitaire et sociale comme la remise gracieuse à l'ensemble des familles rosnéennes des factures de la restauration scolaire et périscolaire du mois de mars 2020, l'exonération pour les entreprises des droits de voirie, loyers des baux commerciaux et redevances d'occupation du domaine public pour la période du 17 mars au 11 mai 2020. **CONFIRME** que les subventions 2020 aux associations sont acquises définitivement, même si elles subventionnent en tout ou partie un évènement annulé ou à reporter, les attributions 2021 seront ajustées en conséquence. **PREND ACTE** de la suspension des tarifs du stationnement de surface depuis le 17 mars jusqu'au 1^{er} juin 2020 inclus. **PRECISE** que les prestations culturelles et sportives telles que les cours à la Fabrique artistique et numérique et à l'Ecole municipale des sports (EMS) qui ne sont pas réalisés lors de ce 3^{ème} trimestre ne seront naturellement pas facturés aux familles.

Adopté à l'unanimité

3. **APPROUVE** l'actualisation du système de stationnement des professionnels de santé dans le cadre du stationnement payant à compter du 1^{er} juin 2020.

Adopté par 32 voix pour et 6 abstentions (R.E.S.)

FINANCES

4. **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 2020 – Budget principal.

Adopté par 32 voix pour et 6 votes contre (R.E.S.)

5. **APPROUVE** le renouvellement de la garantie à première demande au profit de l'Agence France Locale. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

6. **APPROUVE** le renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à hauteur de 100% à LOGIREP, qui refinance son prêt de 22 888 817,91 € auprès de la banque ARKEA, pour financer l'acquisition et les travaux d'amélioration du patrimoine ICADE « Bois-Perrier ». **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

7. PREND ACTE du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présenté pour l'année 2019.

Prise d'acte

8. PREND ACTE du rapport sur l'utilisation du Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France présenté pour l'année 2019.

Prise d'acte

SANTE / SOLIDARITE

9. APPROUVE la mise à jour des conditions de recrutement d'un médecin cardiologue par voie de mise à disposition. APPROUVE la nouvelle convention de mise à disposition d'un cardiologue du centre hospitalier intercommunal André Grégoire auprès du centre médico-social municipal Paul Schmierer. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

10. EMET un avis favorable sur le projet de modification n°5 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Rosny-sous-Bois. ADOPTE le vœu de présenter le projet de modification n°5 du PLU de Rosny-sous-Bois au Conseil de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est pour son approbation. AUTORISE, à cet effet, Monsieur le Maire à soumettre le projet de modification n°5 du PLU de Rosny-sous-Bois au Conseil territorial de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est.

Adopté à l'unanimité

FONCIER / IMMOBILIER

11. APPROUVE la modification apportée à la délibération n°14 du 20 décembre 2018 portant conclusion d'un bail à construction au profit de la société LOGIREP sur la propriété communale du 33 avenue du Général de Gaulle. CONFIRME la conclusion d'un bail emphytéotique de 65 ans au profit de LOGIREP qui débutera à la signature de l'acte authentique. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse et l'acte à intervenir.

Adopté à l'unanimité

12. APPROUVE l'attribution d'une subvention de surcharge foncière et une subvention d'équilibre de l'opération au profit de LOGIREP dans le cadre de l'opération de construction de 18 logements individuels en PLAI. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

13. APPROUVE la cession gratuite d'une partie de terrain nu communal sis 210 rue du Général Leclerc, cadastrée section BL 93 et d'une contenance d'environ 83m², au profit des époux DE OLIVEIRA DOS SANTOS. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte afférent.

Adopté à l'unanimité

14. APPROUVE le choix de démolir le pavillon sis 93 ter avenue de Gaulle et d'implanter une construction provisoire en vue d'accueillir la loge du gardien à l'entrée du cimetière. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de permis de démolir du bâtiment sis 93 ter avenue de Gaulle et une déclaration préalable, accompagnées des pièces administratives et techniques nécessaires, ainsi qu'à effectuer toutes démarches pour supprimer et créer les raccordements des différents réseaux de concessionnaires.

Adopté à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE

15. APPROUVE la convention d'adhésion à la centrale d'achats de la Région Ile-de-France. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté par 32 voix pour et 6 abstentions (R.E.S.)

16. AUTORISE la vente aux enchères en ligne, sur le site AGORASTORE, d'un camion poids-lourd de marque RENAULT, en l'état, au prix minimum de 6000 € TTC. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à ce bien cédé.

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE / CULTURE

17. APPROUVE la convention annuelle de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Ecole de la 2^{ème} chance pour la saison 2019-2020. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Jacques BOUVARD n'a pas pris part au vote)

VIE DES QUARTIERS

18. APPROUVE le renouvellement de la convention relative à la tenue de consultations de psychotraumatologie dispensées par l'Institut de victimologie. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

19. APPROUVE les avenants aux conventions entre la Ville et Maîtres MOATTY et TOURJMAN, relatives aux permanences tenues par ces avocates au sein de la Maison du droit et de la citoyenneté. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

Adopté à l'unanimité

20. APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens et la convention financière entre la Ville et l'association Mission Locale de la Marne aux Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

(Mme. Monique DESHOGUES et MM. Jacques BOUVARD, Didier FORT, Serge DENNEULIN et Jean-Pierre BOYER n'ont pas pris part au vote)

21. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire de fonctionnement d'un montant de 20.000 € au profit de l'association ARTS EQUESTRES ET ATTELAGE. AUTORISE le versement de cette subvention et Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

CULTUREL

22. APPROUVE le projet de travaux d'urgence sur le système de chauffage du chapiteau de l'Ecole Nationale des Arts du Cirques de Rosny-sous-Bois. APPROUVE le plan de financement de l'opération pour un montant de 186 300 € HT en dépenses et recettes, avec la répartition suivante : Région : 55 800 €, Etat (DRAC) : 32 200 €, Ville : 98 300 €. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

SPORTS

23. APPROUVE le projet d'installation d'un container de stockage au stade Pierre Letessier. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité

24. APPROUVE le projet de réhabilitation du Dojo Lavoisier. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de permis de construire et à signer toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet de réhabilitation.

Adopté à l'unanimité

PETITE ENFANCE

25. APPROUVE l'avenant aux conventions d'objectifs et de financement entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales concernant les relais d'assistantes maternelles (RAM) de la Maison petite enfance et de la Maison des parents. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

26. APPROUVE la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre d'actions relevant d'une démarche innovante. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

27. APPROUVE la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du projet de renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

28. APPROUVE la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales afin d'adapter l'offre d'accueil aux besoins de publics en situation de fragilité. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

29. APPROUVE la convention d'objectifs et de financement au titre des fonds locaux de la Caisse d'Allocations Familiales, relative à l'accompagnement des gestionnaires municipaux pour optimiser le taux d'occupation des établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

30. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « contrat enfance jeunesse 2017-2020. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

31. APPROUVE les conventions d'objectifs et de financement entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'allocations Familiales concernant les structures d'accueil petite enfance. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité

DIVERS

32. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 22H30.



* R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)

